

Projets de voirie 2018

La Municipalité projette de réaliser en 2018, les projets de voirie suivants :

- 4 400 mètres dans le 2^{ième} rang ;
- 1 300 mètres sur la route du Lac-aux-Canards; estimé à 350 000\$;
- 200 mètres dans le 1^{er} rang

Le tableau suivant indique les coûts associés aux travaux détaillés ci-haut et la façon de les financer. Comme nous avons expliqué à la séance du conseil, les montants d'emprunts peuvent faire craindre une augmentation du compte de taxes pour certains citoyens. Hors, le remboursement de ces emprunts se fait en grande partie par le gouvernement du Québec qui octroie une aide financière pour réaliser lesdits travaux. Autrement dit, on emprunte pour le gouvernement du Québec qui rembourse capital et intérêts une bonne partie du financement effectué.

Travaux	Coût ou estimé	Financement	
Lac-aux-Canards	350 000 \$	Surplus municipal	48 000 \$
		Emprunt remboursé par gouvernement – programme TECQ	160 000 \$
		Emprunt remboursé par citoyens	142 000\$ Toutefois, un autre règlement d'emprunt venant à échéance en 2020 permet d'assurer aux citoyens aucune charge additionnelle par ce projet pour les prochaines années.
2^{ième} rang	833 540 \$	Montant budgété en 2018	80 900 \$
		Subvention versée comptant	30 000 \$
		Montant dans le fond carrières et sablières de la municipalité réservée pour ces projets	195 870 \$
		Emprunt remboursé par le gouvernement	496 415 \$
		Emprunt remboursé à même les montants perçus annuellement (environ 60 000\$) du fond carrières et sablières. Donc, aucune augmentation de charge fiscale des citoyens pour les prochaines années.	110 000 \$